



Excision à grande anse de la zone de transformation (LLETZ)

Informations pour les patients de Women's Health

Vous avez été orientée vers une procédure d'excision à grande anse de la zone de transformation (LLETZ). Ce dépliant :

- explique ce qu'est la LLETZ
- ce que le traitement implique, et
- ce que vous pouvez ressentir après l'intervention.

Si vous avez des questions après avoir lu ce dépliant, n'hésitez pas à en parler à votre médecin.

Si vous tombez enceinte après avoir subi une intervention de LLETZ, vous devez en informer votre sage-femme dès que possible.

En quoi consiste la LLETZ ?

Qu'est-ce que la LLETZ ? La LLETZ vise à éliminer les cellules anormales présentes à la surface du col de l'utérus. Elles ont été découvertes lors de votre récent test de dépistage du cancer du col de l'utérus (frottis) / évaluation par colposcopie.

Dans 95 % des cas (95 sur 100), un seul traitement est efficace pour éliminer les cellules anormales. Dans 5 % des cas (5 sur 100), les frottis anormaux persistent malgré la LLETZ. Il peut être nécessaire de répéter le traitement.

En quoi consiste le traitement ?

Le traitement par LLETZ consiste à retirer la zone anormale du col de l'utérus. Votre médecin effectue cette opération à l'aide d'une anse diathermique.

Dans la plupart des cas, la LLETZ est effectuée dans la Clinique de colposcopie. Un anesthésique local vous est administré avant l'intervention, vous êtes donc consciente mais la zone est anesthésiée. Il est parfois nécessaire de réaliser le traitement sous une courte anesthésie générale (vous êtes endormie), au sein de l'Unité de chirurgie ambulatoire. Votre médecin ou votre

infirmière en discutera avec vous.

Y a-t-il des risques associés au traitement par LLETZ ?

Les risques associés au traitement par LLETZ sont les suivants :

- des saignements abondants pendant ou après l'intervention, et
- une infection suite à la procédure.

Le traitement par LLETZ n'affecte pas la fertilité (le fait de tomber enceinte).

Si vous tombez enceinte après avoir subi une intervention par LLETZ, vous devez en informer votre sage-femme dès que possible. Il existe un faible risque d'accouchement avant terme après une intervention par LLETZ. Cela peut se produire après plusieurs années et nécessite donc d'être suivi par une équipe de spécialistes.

Combien de temps cela prend ?

La durée du traitement par LLETZ est d'environ 10 minutes. La plupart de ce temps est consacré à la préparation du traitement, qui ne dure que quelques minutes.

Que vais-je ressentir ?

Vous pouvez prendre un analgésique léger (paracétamol ou ibuprofène) avant le traitement. Cela permettra d'atténuer toute gêne éventuelle. Vous pouvez ressentir des picotements ou une gêne pendant que votre médecin injecte l'anesthésique local dans le col de l'utérus. Cela ne dure qu'un peu de temps, jusqu'à ce que l'anesthésie locale engourdisse la zone.

Il se peut que vous ressentiez une légère gêne, semblable à des règles, pendant que votre médecin retire la zone anormale.

Certaines patientes se sentent un peu faibles après le traitement. Vous devez vous faire accompagner à votre rendez-vous par une personne qui vous ramènera chez vous.

Que se passera-t-il après le traitement ?

- L'anesthésie locale disparaît généralement au bout d'une à deux heures. Vous pouvez continuer à prendre des analgésiques légers, si nécessaire.
- Vous devez vous attendre à avoir des pertes ou des saignements vaginaux après le traitement. La quantité des pertes varie d'une femme à l'autre, mais peut durer jusqu'à quatre semaines. Il peut s'agir d'un écoulement aqueux et/ou d'une légère perte de sang. Si vos pertes deviennent excessives ou ont une odeur désagréable, vous devez contacter votre médecin généraliste ou la Clinique de colposcopie pour obtenir des conseils.
- Si vous saignez beaucoup en dehors des heures normales d'ouverture, vous devez vous rendre au Service des urgences le plus proche. En dehors des heures normales, il s'agit des horaires après 17 heures et des weekends.
- Des saignements prolongés peuvent survenir. Cela peut parfois signifier que vous souffrez d'une infection, qui peut nécessiter un traitement antibiotique. Vous devriez demander conseil, comme mentionné ci-dessus.
- Il se peut que vos prochaines règles soient plus abondantes que d'habitude.
- Certaines compagnies d'assurance de voyage ne vous fourniront pas d'assurance maladie après une LLETZ. Si vous partez en vacances ou prenez l'avion dans les six semaines qui suivent la date de votre traitement, vérifiez auprès de votre compagnie d'assurance ou modifiez votre rendez-vous.

Que dois-je faire après le traitement ?

- Évitez d'utiliser des tampons pendant les quatre semaines suivant le traitement, afin de permettre à la zone traitée de se rétablir.
- Évitez les rapports sexuels pendant les quatre semaines suivant le traitement, afin de permettre à la zone traitée de se rétablir et de réduire le risque d'infection.
- Évitez de vous baigner pendant les deux semaines qui suivent le traitement, afin de réduire le risque d'infection.
- Informez votre sage-femme que vous avez subi une intervention par LLETZ, lors de vos futures grossesses.

Quand recevrai-je mes résultats ?

Nous vous écrivons dès que vos résultats seront disponibles, généralement deux à quatre semaines après le traitement. Votre médecin traitant en recevra également une copie.

Aurai-je besoin d'un rendez-vous de suivi ?

Si vous avez besoin d'un rendez-vous de suivi avant de quitter l'hôpital ou dans votre lettre de résultats, vous en serez informée. Votre médecin peut vous conseiller de vous rendre à nouveau à la clinique ou de faire des frottis plus fréquents dans votre cabinet de médecin généraliste.

Si une nouvelle visite à la Clinique de colposcopie est nécessaire, un frottis de contrôle du col de l'utérus sera effectué. Le médecin ou l'infirmier(ère) spécialisé(e) répétera l'examen colposcopique. Cela permettra de vérifier que votre col de l'utérus a bien cicatrisé après le traitement et qu'il ne reste aucune cellule anormale. Si des cellules anormales résiduelles sont présentes, il se peut que nous devions faire des biopsies ou organiser un traitement supplémentaire. Votre infirmier(ère) ou votre médecin en discutera avec vous lors du rendez-vous.

Si vous avez des questions avant ou après votre traitement, veuillez contacter la Clinique de colposcopie.

Numéros de téléphone utiles

- **Secrétariat pour la colposcopie**

Téléphone : 01233 616700

Équipe d'administration de la colposcopie au nom de :

O Hôpital William Harvey, Ashford

O Hôpital de Buckland, Dover

O Hôpital du Kent et de Canterbury, Canterbury

O Hôpital Queen Elizabeth the Queen Mother (QEQM), Margate

Veuillez noter que le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00

Ce dépliant a été réalisé avec et pour les patientes.

Merci de nous informer :

- Si vous avez des besoins en matière d'accessibilité, par exemple si vous avez besoin d'une boucle auditive ou si vous souhaitez que quelqu'un vous accompagne à votre rendez-vous.
- Si vous avez besoin d'un interprète.
- Si vous avez besoin de ces informations dans un autre format (braille, audio, gros caractères ou Easy Read).

Vous pouvez nous le faire savoir :

- En visitant le site web du Trust (<https://www.ekhuft.nhs.uk/ais>).
- En appelant le numéro figurant en haut de votre lettre de rendez-vous.
- Ajoutant ces informations au portail des patients (<https://pp.ekhuft.nhs.uk/login>).
- En parlant à un membre du personnel lors de votre prochain rendez-vous.

Pour toute plainte, commentaire, inquiétude ou compliment, veuillez vous adresser à un membre de l'équipe soignante. Vous pouvez également contacter le service de conseil et de liaison aux patients au 01227 783145 ou par courrier électronique (ekh-tr.pals@nhs.net).

Les patients ne doivent pas apporter de grosses sommes d'argent ou d'objets de valeur à l'hôpital. Veuillez noter que l'East Kent Hospitals décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration de biens personnels, à moins que ceux-ci n'aient été remis au personnel de l'établissement pour être conservés en toute sécurité.

D'autres brochures d'information à l'intention des patients sont disponibles sur le site web de l'East Kent Hospitals. (<https://www.ekhuft.nhs.uk/patient-information>).

Numéro de référence : EKH786

Première
publication : mai
2010

Dernière révision :
Novembre 2024

Prochaine date de
révision : Octobre
2027

Copyright © East Kent Hospitals University NHS Foundation Trust.